



Circulaire n° 4342 du 08/03/2013

Appel aux candidats à des emplois de fonctions de rang 1 (personnel enseignant) à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2013-2014)

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, supérieur

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 08/03/2013

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 26/03/2013

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Appel aux candidats, personnel enseignant Hautes Ecoles

Destinataires de la circulaire

Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information

- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement ;
- À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécial de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, centre technique et pédagogique à Frameries, centre des Technologies agronomiques à Strée et centre technique Horticole à Gembloux ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres psychomédico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration générale des Personnels de l'Enseignement Direction
Administration : générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Monsieur Julien NICAISE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

OBJET : Appel aux candidats à des emplois de fonctions de rang 1 (personnel enseignant)

à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles
(année académique 2013-2014)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli une copie de l'appel publié au Moniteur belge du 8 mars 2013 contenant les instructions relatives à l'introduction des candidatures à des emplois vacants de fonctions de rang 1 (personnel enseignant) à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2013-2014)

J'attire votre attention sur le fait que ces demandes doivent être introduites, sous pli recommandé, le 26 mars 2013 au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Direction de la carrière des personnels
Boulevard Léopold II, 44 (3^{ème} étage) - bureau 3E352 - 1080 BRUXELLES.

Désormais, les candidats et toute autre personne qui souhaitent prendre contact avec la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet des appels à candidatures sont invités à joindre celle-ci par le biais d'un numéro de téléphone unique (call-center) accessible du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 sans interruption :

02 / 413 20 29

Une adresse e-mail unique est également à votre disposition pour poser vos questions par écrit :

recrutement.enseignement@cfwb.be

Je vous signale enfin que l'avis publié au Moniteur belge du 8 mars 2013 constitue la seule source d'information officielle. La présente circulaire n'est donc qu'une simple indication fournie aux chefs d'établissement et n'a donc aucun caractère officiel.

Je vous invite toutefois à présenter la copie ci-jointe de cet appel aux candidats aux membres du personnel de votre établissement et vous demande de bien vouloir reproduire les formulaires ci-annexés et d'en fournir copie aux membres du personnel qui le désirent.

Dès à présent, je vous remercie de votre collaboration.

Julien NICAISE
Directeur général

MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Appel aux candidatures à des emplois vacants de fonctions de rang 1 (personnel enseignant)
à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles
(année académique 2013-2014)

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 22 du décret du 24 juillet 1997 (<http://www.galilex.cfwb.be>) « fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Il vise les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles .

Les fonctions de rang 1 sont définies par le décret du 25 juillet 1996 « relatif aux charges et emplois dans les Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles », comme suit:

1. MAITRE DE FORMATION PRATIQUE
2. MAITRE-ASSISTANT
3. CHARGE DE COURS

I. DEFINITIONS.

Pour la bonne compréhension de la suite du présent appel, il y a lieu d'entendre par :

Emploi vacant : tout emploi organique qui n'est pas attribué à un membre du personnel nommé à titre définitif ou désigné à titre temporaire pour une durée indéterminée.

Changement d'affectation : l'affectation nouvelle qu'obtient le membre du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi dans une Haute Ecole autre que celle où il est affecté à titre définitif. Ce changement d'affectation est d'abord provisoire puis éventuellement définitif (cfr. article 27, § 4 du décret du 25.07.96 précité).

Changement de fonction : pour les fonctions de rang 1, le changement de la fonction de maître-assistant à celle de chargé de cours et inversement, sur base volontaire (cfr. article 12, § 2 du décret du 25.07.96 précité).

Mutation : le transfert, dans la même fonction que celle à laquelle il est nommé à titre définitif, d'un membre du personnel d'une Haute Ecole organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles où il est affecté vers une autre Haute Ecole du même réseau. La mutation est d'abord provisoire pour une période probatoire d'une année académique (cfr. article 2, 25° du décret du 24.07.97 précité).

Extension de charge : l'extension de la charge d'un membre du personnel nommé à titre définitif ou désigné à titre temporaire pour une durée indéterminée, dans la même fonction et les mêmes cours à conférer ou dans la même fonction et d'autres cours à conférer, et à concurrence d'une charge complète au maximum, respectivement à titre définitif ou à titre temporaire pour une durée indéterminée (cfr. article 2, 24° du décret du 24.07.97 précité).

II. TYPE DE CANDIDATURES.

Les **emplois vacants** des fonctions de rang 1 visés par la présent appel sont accessibles aux :

a) Membres du personnel nommés à titre définitif :

Par **changement d'affectation** (pour les membres du personnel en disponibilité par défaut d'emploi) : **DCA***

Par **changement de fonction** : **DCF***

Par **mutation** : **DM***

Par **extension de charge** : **DEC***

b) Membres du personnel temporaires désignés pour une durée indéterminée :

Par **extension de charge** : **TDIEC***.

c) Candidats à une désignation à titre temporaire :

A durée indéterminée : **CTDI***

A durée déterminée : **CTDD***

(*) CF point IV, A. « Les Modèles de candidature »

III. EMPLOIS.

1. HAUTE ECOLE DE BRUXELLES			
Chaussée de Waterloo 749 à 1180 BRUXELLES			
Emploi n°	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
13.1.1.1	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Primaire	01/10
13.1.1.2	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Primaire	01/10
13.1.2.3	Maître-assistant(e)	Biologie	10/10
13.1.2.4	Maître-assistant(e)	Histoire	03/10
13.1.2.5	Maître-assistant(e)	Sciences mathématiques	10/10
13.1.2.6	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : anglais	02/10
13.1.2.7	Maître-assistant(e)	Éducation physique	05/10
13.1.2.8	Maître-assistant(e)	Électricité, électronique, informatique industrielle, télécommunications	04/10
13.1.2.9	Maître-assistant(e)	Techniques de développements en informatique	10/10
13.1.3.10	Chargé(e) de cours	Langue étrangère : chinois	10/10
13.1.1.11	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Préscolaire	01/10
13.1.1.12	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Préscolaire	01/10
13.1.2.13	Maître-assistant(e)	Langue française	05/10
13.1.2.14	Maître-assistant(e)	Morale	03/10
13.1.2.15	Maître-assistant(e)	Philosophie	02/10
13.1.2.16	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
13.1.2.17	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
13.1.2.18	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : anglais	06/10
13.1.2.19	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : espagnol	04/10

13.1.2.20	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : néerlandais	04/10
13.1.1.21	Maître de formation pratique	Économie domestique	03/10
13.1.1.22	Maître de formation pratique	Économie domestique	02/10
13.1.2.23	Maître-assistant(e)	Histoire	02/10
13.1.2.24	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : néerlandais	10/10
13.1.2.25	Maître-assistant(e)	Langue française	05/10
13.1.2.26	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
13.1.2.27	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
13.1.2.28	Maître-assistant(e)	Psychologie	02/10
13.1.2.29	Maître-assistant(e)	Psychologie	01/10
13.1.2.30	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : allemand	01/10
13.1.2.31	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : anglais	04/10
13.1.2.32	Maître-assistant(e)	Biologie	05/10
13.1.2.33	Maître-assistant(e)	Dessin et éducation plastique	05/10
13.1.2.34	Maître-assistant(e)	Psychologie	03/10
13.1.2.35	Maître-assistant(e)	Sciences sociales	05/10
13.1.2.36	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : espagnol	05/10
13.1.2.37	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : anglais	01/10

**2. HAUTE ECOLE « PAUL-HENRI SPAAK »
Rue Royale 150 à 1000 BRUXELLES**

Emploi n°	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
13.2.2.1	Maître assistant(e)	Langue étrangère : allemand	03/10
13.2.2.2	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	10/10
13.2.2.3	Maître assistant(e)	Droit	10/10
13.2.2.4	Maître assistant(e)	Education physique	06/10
13.2.2.5	Maître assistant(e)	Géographie	04/10
13.2.2.6	Maître assistant(e)	Sciences économiques	10/10
13.2.2.7	Maître assistant(e)	Sciences mathématiques	01/10
13.2.2.8	Maître assistant(e)	Sciences économiques	02/10
13.2.2.9	Maître assistant(e)	Sciences économiques	01/10
13.2.2.10	Maître assistant(e)	Sciences économiques	01/10
13.2.2.11	Maître assistant(e)	Chimie	06/10
13.2.2.12	Maître assistant(e)	Ergothérapie	10/10
13.2.1.13	Maître de formation pratique	Service social	07/10
13.2.2.15	Maître assistant(e)	Sciences biomédicales	02/10
13.2.2.16	Maître assistant(e)	Ergothérapie	06/10
13.2.2.17	Maître assistant(e)	Communication	07/10
13.2.2.18	Maître assistant(e)	Sciences sociales	01/10
13.2.2.19	Maître assistant(e)	Ergothérapie	05/10
13.2.2.20	Maître assistant(e)	Sciences mathématiques	03/10
13.2.2.21	Maître assistant(e)	Sciences bio-médicales	05/10
13.2.2.22	Maître assistant(e)	Sciences sociales	01/10
13.2.2.23	Maître assistant(e)	Morale	01/10
13.2.2.24	Maître assistant(e)	Service social	02/10
13.2.2.25	Maître assistant(e)	Sciences biomédicales	05/10
13.2.2.26	Maître assistant(e)	Sciences sociales	01/10
13.2.2.27	Maître assistant(e)	Education physique	01/10
13.2.2.28	Maître assistant(e)	Sciences sociales	02/10
13.2.2.29	Maître assistant(e)	Communication	05/10
13.2.2.30	Maître assistant(e)	Langue française	06/10
13.2.1.31	Maître de formation pratique	Droit	05/10

13.2.1.32	Maître de formation pratique	Autre cours à conférer : droit Diplôme requis : bachelier en droit	05/10
13.2.2.33	Maître assistant(e)	Sciences biomédicales	07/10
13.2.2.34	Maître assistant(e)	Sciences technologiques	10/10
13.2.1.35	Maître de formation pratique	Bandagisterie, orthésologie, prothésologie	02/10
13.2.1.36	Maître de formation pratique	Bandagisterie, orthésologie, prothésologie	10/10
13.2.2.37	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	04/10
13.2.2.38	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	10/10
13.2.2.39	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	08/10
13.2.2.40	Maître assistant(e)	Droit	01/10
13.2.3.41	Chargé de cours	Kinésithérapie	01/10
13.2.3.42	Chargé de cours	Kinésithérapie	02/10

3. HAUTE ECOLE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DU HAINAUT Rue Pierre-Joseph Dumenil 4 à 7000 MONS

Emploi n°	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
13.3.1.1	Maître de formation pratique	Ateliers de formation professionnelle	02/10
13.3.1.2	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en bibliothéconomie	05/10
13.3.1.3	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en informatique	08/10
13.3.1.4	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en informatique	09/10
13.3.1.5	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en informatique	03/10
13.3.2.6	Maître assistant(e)	Biologie	10/10
13.3.2.7	Maître assistant(e)	Construction	02/10
13.3.2.8	Maître assistant(e)	Dessin et éducation plastique	05/10
13.3.2.9	Maître assistant(e)	Droit	10/10
13.3.2.10	Maître assistant(e)	Education physique	10/10
13.3.2.11	Maître assistant(e)	Electricité, électronique, informatique industrielle, télécommunications	10/10
13.3.2.12	Maître assistant(e)	Géographie	05/10
13.3.2.13	Maître assistant(e)	Langues étrangères: langue anglaise-langue allemande	02/10
13.3.2.14	Maître assistant(e)	Pédagogie et méthodologie	10/10
13.3.2.15	Maître assistant(e)	Techniques de développements en informatique	05/10

Commentaires:

13.3.1.1: secondaire-langues étrangères-langue néerlandaise et langue anglaise

4. HAUTE ECOLE « CHARLEMAGNE » Rue des Rivageois 6 à 4000 LIEGE

Emploi n°	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
13.4.2.1	Maître assistant(e)	Agronomie * (biotechnologies)	03/10
13.4.2.2	Maître assistant(e)	Agronomie * (biotechnologies)	05/10
13.4.2.3	Maître assistant(e)	Architecture du paysage	02/10
13.4.2.4	Maître assistant(e)	Chimie	05/10
13.4.2.5	Maître assistant(e)	Chimie	05/10
13.4.2.6	Maître assistant(e)	Droit	03/10
13.4.2.7	Maître assistant(e)	Droit	05/10
13.4.2.8	Maître assistant(e)	Droit	05/10
13.4.2.9	Maître assistant(e)	Education physique	05/10
13.4.2.10	Maître assistant(e)	Géographie	05/10
13.4.2.11	Maître assistant(e)	Histoire	05/10
13.4.2.12	Maître assistant(e)	Histoire de l'art	01/10

13.4.2.13	Maître assistant(e)	Langue française	10/10
13.4.2.14	Maître assistant(e)	Langues étrangères : Anglais-Néerlandais	05/10
13.4.2.15	Maître assistant(e)	Pédagogie et méthodologie	05/10
13.4.2.16	Maître assistant(e)	Pédagogie et méthodologie	05/10
13.4.2.17	Maître assistant(e)	Psychologie	02/10
13.4.2.18	Maître assistant(e)	Psychologie	05/10
13.4.2.19	Maître assistant(e)	Sciences économiques	03/10
13.4.2.20	Maître assistant(e)	Sciences mathématiques	03/10
13.4.1.21	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale préscolaire	03/10
13.4.1.22	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "mathématiques"	01/10
13.4.1.23	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "mathématiques"	01/10
13.4.1.24	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale primaire	02/10
13.4.1.25	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale primaire	03/10
13.4.1.26	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "éducation physique"	02/10
13.4.1.27	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "sciences économiques"	01/10
13.4.1.28	Maître de Formation Pratique	Travaux pratiques en architecture des jardins et du paysage	01/10

**5. HAUTE ECOLE « ROBERT SCHUMAN »
Avenue de Luxembourg 101 à 6700 ARLON**

Emploi n°	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
13.5.2.1	Maître assistant(e)	Pédagogie-méthodologie	05/10
13.5.2.2	Maître assistant(e)	Langue française	10/10
13.5.2.3	Maître assistant(e)	Pédagogie-méthodologie	05/10
13.5.2.4	Maître assistant(e)	Education physique	10/10
13.5.2.5	Maître assistant(e)	Education physique	10/10
13.5.1.6	Maître de Formation Pratique	AFP : régendat - Education Physique	01/10
13.5.1.7	Maître de Formation Pratique	AFP : régendat sciences	02/10
13.5.2.8	Maître assistant(e)	Construction	10/10
13.5.2.9	Maître assistant(e)	Soins infirmiers	03/10
13.5.2.10	Maître assistant(e)	Logopédie	04/10
13.5.1.11	Maître de Formation Pratique	Soins infirmiers	10/10
13.5.2.12	Maître assistant(e)	Informatique de gestion	04/10
13.5.2.13	Maître assistant(e)	Soins infirmiers	05/10
13.5.3.14	Chargé(e) de cours	Sciences biomédicales	02/10
13.5.2.15	Maître assistant(e)	Chimie	01/10

IV. FORME DE LA CANDIDATURE.

A. Les Modèles de candidature :

La candidature sera rédigée d'après l'un modèle approprié tels que décrits ci-après et joints en annexe :

- 1. **MOD DCA** : demande de changement d'affectation;
- MOD DCF** : demande de changement de fonction;
- MOD DM** : demande de mutation;
- MOD DEC** : demande d'extension de charge;

Les modèles « D. » sont réservés aux seuls membres du personnel nommés à titre définitif.

- 2. **MOD TDIEC** : demande d'extension de charge d'un membre du personnel désigné à titre temporaire pour une durée indéterminée;
Ce modèle est réservé aux seuls membres du personnel désignés à titre temporaire pour une durée indéterminée.

MOD CTDI : demande de désignation à titre temporaire pour une durée indéterminée.
Ce modèle est réservé aux seuls membres du personnel désignés à titre temporaire pour une durée déterminée dans un emploi qui a déjà fait l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi dans les appels publiés au Moniteur belge du 01.03.2011 ou du 01.03.2012.

MOD CTDD : demande de désignation à titre temporaire pour une durée déterminée.

B. Instructions générales pour le contenu et l'envoi des candidatures :

A ENVOYER A L'ADMINISTRATION SOUS PLI RECOMMANDE ADRESSE AU :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Direction de la carrière des personnels
Boulevard Léopold II, 44 (3^{ème} étage) - bureau 3E352
1080 BRUXELLES.

1. la candidature rédigée à l'aide du formulaire Modèle de demande de désignation approprié
 - Modèle 1 : réservé au personnel nommé à titre définitif
 - Modèle 2 : pour les candidats à une désignation à titre temporaire
2. le(s) tableau(x) des emplois vacants, complété(s) par vos soins (**1 tableau par Haute Ecole**)
3. une copie du(des) diplôme(s) ou brevet(s) ou certificat(s) requis (lors de la première demande)

Les personnes qui achèvent la dernière année d'études peuvent introduire leur candidature dès cette année, mais doivent joindre une attestation de fréquentation des cours établie par le chef d'établissement. Toutefois, leur candidature ne sera prise en compte qu'après avoir envoyé pour le 1^{er} octobre 2013 à l'administration, à l'adresse précisée ci-dessus, l'attestation de réussite du cycle d'études correspondant.

4. pour les candidats à la fonction de Maître de formation pratique – atelier de formation professionnelle. une copie de l'arrêté de nomination ou d'engagement à titre définitif en qualité d'instituteur préscolaire, instituteur primaire ou régent, selon le cas, dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles
5. pour les candidats aux fonctions de :
 - Maître de formation pratique – atelier de formation professionnelle
 - Maître de formation pratiqueune copie de la notification de la décision de l'expérience utile reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Remarque : L'extrait de casier judiciaire ne doit pas être joint à la candidature. Toutefois, si le candidat reçoit la notification de sa désignation, il devra dans le mois de la date de sa réception envoyer un extrait de casier judiciaire (modèle II) pour que sa désignation devienne effective.

A ENVOYER A CHAQUE HAUTE ECOLE CONCERNEE (envoi recommandé)

1. copie de la candidature et du tableau des emplois vacants complétés par vos soins tels qu'adressés à l'Administration.
2. copie du(des) diplôme(s) ou brevet(s) ou certificat(s) requis pour la fonction sollicitée.
3. Annexe 1 : liste des publications et relevé d'expérience professionnelles
4. Annexe 2 : état des services

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au numéro :
02/413.20.29 ou à l'adresse E_mail suivante : recrutement.enseignement@cfwb.be

**C. Uniquement pour les candidats à une désignation à titre temporaire
(candidatures à introduire sur base du Modèle 2) :**

Conditions requises :

L'article 11 du décret du 25 juillet 1996 prévoit que :

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit les conditions suivantes :

- 1° être Belge ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, sauf dérogation accordée par le Gouvernement;
- 2° jouir des droits civils et politiques;
- 3° être porteur d'un des titres requis visés au décret du 8 février 1999 relatif aux fonctions et titres des membres du personnel enseignant des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 4° satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;
- 5° être de conduite irréprochable;

De la reconnaissance de l'expérience utile :

a) Pour les maîtres de formation pratique – ateliers de formation professionnelle, une copie de l'arrêté de nomination ou d'engagement à titre définitif comme instituteur préscolaire, instituteur primaire ou régent, selon le cas, dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles .

- Les candidats à une désignation à titre temporaire à la fonction de maître de formation pratique doivent, en outre, justifier d'une expérience utile reconnue du métier d'au moins deux ans. Pour les membres du personnel qui étaient déjà en fonction dans une Haute Ecole avant le 1^{er} février 1999, un an d'expérience utile est exigé.
- Pour les candidats à la fonction de maître de formation pratique pour les cours de bureautique, de coupe et couture ou d'économie domestique, ayant déjà fonctionné dans ces cours dans les Hautes Ecoles avant le 1^{er} février 1999, aucune expérience utile n'est exigée.
- Les candidats à une désignation à titre temporaire à la fonction de maître de formation pratique – ateliers de formation professionnelle – dans un emploi vacant à mi-temps au maximum dans les sections normales préscolaire, primaire, secondaire et technique moyenne de la catégorie pédagogique doivent également remplir la condition d'expérience utile visée ci-avant et en outre, être en fonction, selon le cas, comme instituteur préscolaire, instituteur primaire ou régent, nommé ou engagé à titre définitif, dans un établissement d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles .

Pour pouvoir exercer les prestations pour lesquelles ils auraient été désignés dans le cadre des Ateliers de formation professionnelle, les membres du personnel n'appartenant pas au réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent avoir obtenu l'accord préalable de leur Pouvoir Organisateur exprimé par le biais d'une demande de « congé pour exercer une autre fonction ou une fonction mieux rémunérée ».

- b) une copie de la notification de la décision de l'expérience utile reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles .

A défaut, les candidats qui ne possèdent pas l'expérience utile :

- **pour l'exercice de la fonction de maître de formation pratique**
(ce point ne concerne pas les candidats pour les cours de bureautique, de coupe et couture ou d'économie domestique ayant déjà fonctionné dans ces cours dans les Hautes Ecoles avant le 1^{er} février 1999),
- **pour l'exercice de la fonction de Maître de formation pratique – ateliers de formation professionnelle** – dans un emploi vacant à mi-temps au maximum,

sont invités à introduire, sans attendre une demande de reconnaissance au titre d'expérience utile.

Cette demande sera adressée, par lettre recommandée à M. Christian NOIRET, Président de la Commission de reconnaissance d'expérience utile, Administration générale des Personnels de l'Enseignement Bureau 3^E356 - Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles.

Pour tout renseignement concernant l'expérience utile, les candidats sont invités à consulter la circulaire n° 1051 du 12 janvier 2005 sur le site www.cdadoc.cfwb.be ou s'adresser à Madame KALIMBIRIRO, secrétaire de la Commission de reconnaissance d'expérience utile. Boulevard Léopold II, 44 bureau 3^E319 à 1080 Bruxelles
Email : laetitia.kalimbiriro@cfwb.be).

V. DUREE DE VALIDITE DU PRESENT APPEL.

J'attire votre attention sur le fait que ces demandes doivent être introduites, par pli recommandé, le 26 mars 2013 au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Boulevard Léopold II, 44 - bureau 3^E352 - 1080 BRUXELLES.

VI. SUITE DONNEE A LA CANDIDATURE.

Une liste reprenant les candidats proposés à une désignation par le Conseil d'Administration au Ministre compétent, ainsi que les candidats non retenus, sera affichée aux tableaux d'affichage de la Haute Ecole(ou sur tout autre support informatif en tenant lieu).

1. MODELE DE DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTION, DE CHANGEMENT DE FONCTION, DE MUTATION, D’EXTENSION DE CHARGE (RESERVE AUX MEMBRES DU PERSONNEL NOMMES A TITRE DEFINITIF)

ANNEE ACADEMIQUE 2013-2014

DCA (*) Changement d’Affectation Réservé aux membres du personnel en disponibilité par défaut d’emploi dans une Haute Ecole	DCF (*) Changement de Fonction De maître assistant à chargé de cours ou inversement sur base volontaire	DM (*) Mutation Transfert, dans la même fonction, vers une autre Haute Ecole	DEC (*) Extension de Charge Pour les membres du personnel nommés a titre définitif qui n’ont pas une charge complète
---	---	--	--

(*) Biffer les colonnes inutiles

HAUTE ECOLE sollicitée : Compléter le(s) tableau(x) d’emplois vacants en annexe

NOM **PRENOM**
 Date de naissance Nationalité Sexe
ADRESSE : RUE **N°**
N° POSTAL : **LOCALITE** :
TELEPHONE : **GSM** :
E-MAIL

TITRES :

Dénomination	Spécialité	Date de délivrance	Etablissement

Fonction à laquelle vous êtes nommé (indiquer la spécialité) :

.....

Date de la nomination :

.....

Haute Ecole où vous êtes affecté à titre définitif (**DCF**)(**DM**) (**DEC**) OU où vous étiez affecté à titre définitif lors de votre mise en disponibilité par défaut d’emploi (**DCA**) :

.....

- date de mise en disponibilité par défaut d’emploi (**DCA**) :

.....

- fonction y exercée :

.....

- cours enseignés :

.....

- volume de la charge :

.....

- volume de la charge actuelle (**DEC**) :

.....

(pour laquelle vous êtes rémunérée, prestée en tant que temporaire désigné pour une durée indéterminée dans la même fonction et les mêmes cours à conférer ou dans la même fonction et d’autres cours à conférer

COMPLETER L’ANNEXE 1/..

2. MODELE DE DEMANDE DE DESIGNATION A TITRE TEMPORAIRE
ANNEE ACADEMIQUE 2013-2014

TDIEC (*)	CTDI(*)	CTDD(*)
MODELE DE DEMANDE D'ACCESSION A UN EMPLOI VACANT D'UNE FONCTION DE RANG 1 PAR EXTENSION DE CHARGE	MODELE DE DEMANDE DE DESIGNATION A TITRE TEMPORAIRE POUR UNE DUREE INDETERMINEE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE FONCTION DE RANG 1	MODELE DE DEMANDE DE DESIGNATION A TITRE TEMPORAIRE POUR UNE DUREE DETERMINEE DANS UN EMPLOI VACANT D'UNE FONCTION DE RANG 1

(*) Biffer les colonnes inutiles

HAUTE ECOLE sollicitée : Compléter le(s) tableau(x) d'emplois vacants en annexe

NOM PRENOM

Date de naissance Nationalité Sexe

ADRESSE : RUE N°

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM :

E-MAIL

TITRES :

Dénomination	Spécialité	Date de délivrance	Etablissement

Reconnaissance d'expérience utile délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les Maîtres de formation pratique :
Cours à conféré : Date de délivrance

Fonction à laquelle vous êtes désigné à titre temporaire pour une **durée indéterminée** :
(indiquer la spécialité)

Date de désignation

Haute Ecole.....

Fonction à laquelle vous êtes désigné à titre temporaire pour une **durée déterminée** :
(n° emploi vacant)

Date de désignation

Haute Ecole :.....

Etablissement d'enseignement où vous êtes affecté actuellement :
.....

- fonction exercée :

- cours enseignés :

volume de la charge actuelle :

(pour laquelle vous êtes rémunérée, prestée en tant que temporaire désigné pour une durée indéterminée dans la même fonction et les mêmes cours à conférer ou dans la même fonction et d'autres cours à conférer)

CASE RESERVEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CTDI)
Le rapport sur la manière dont le membre du personnel s'est acquitté de sa tâche a été établi le :

Mention attribuée :

TABLEAUX DES EMPLOIS VACANTS

1. HAUTE ECOLE DE BRUXELLES
Chaussée de Waterloo 749 à 1180 BRUXELLES

DCA DCF DM DEC TDIEC CTDI CTDD A indiquer ci- dessous	Indiquer une croix à la(aux) fonction(s) sollicitée(s)	Emploi Numéro	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
		13.1.1.1	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Primaire	01/10
		13.1.1.2	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Primaire	01/10
		13.1.2.3	Maître-assistant(e)	Biologie	10/10
		13.1.2.4	Maître-assistant(e)	Histoire	03/10
		13.1.2.5	Maître-assistant(e)	Sciences mathématiques	10/10
		13.1.2.6	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : anglais	02/10
		13.1.2.7	Maître-assistant(e)	Éducation physique	05/10
		13.1.2.8	Maître-assistant(e)	Électricité, électronique, informatique industrielle, télécommunications	04/10
		13.1.2.9	Maître-assistant(e)	Techniques de développements en informatique	10/10
		13.1.3.10	Chargé(e) de cours	Langue étrangère : chinois	10/10
		13.1.1.11	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Préscolaire	01/10
		13.1.1.12	Maître de formation pratique	Atelier de formation professionnelle – Préscolaire	01/10
		13.1.2.13	Maître-assistant(e)	Langue française	05/10
		13.1.2.14	Maître-assistant(e)	Morale	03/10
		13.1.2.15	Maître-assistant(e)	Philosophie	02/10
		13.1.2.16	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
		13.1.2.17	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
		13.1.2.18	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : anglais	06/10
		13.1.2.19	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : espagnol	04/10
		13.1.2.20	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : néerlandais	04/10
		13.1.1.21	Maître de formation pratique	Économie domestique	03/10
		13.1.1.22	Maître de formation pratique	Économie domestique	02/10
		13.1.2.23	Maître-assistant(e)	Histoire	02/10
		13.1.2.24	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : néerlandais	10/10
		13.1.2.25	Maître-assistant(e)	Langue française	05/10
		13.1.2.26	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
		13.1.2.27	Maître-assistant(e)	Psychologie	05/10
		13.1.2.28	Maître-assistant(e)	Psychologie	02/10
		13.1.2.29	Maître-assistant(e)	Psychologie	01/10
		13.1.2.30	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : allemand	01/10
		13.1.2.31	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : anglais	04/10
		13.1.2.32	Maître-assistant(e)	Biologie	05/10
		13.1.2.33	Maître-assistant(e)	Dessin et éducation plastique	05/10
		13.1.2.34	Maître-assistant(e)	Psychologie	03/10
		13.1.2.35	Maître-assistant(e)	Sciences sociales	05/10
		13.1.2.36	Maître-assistant(e)	Langue étrangère : espagnol	05/10

TABLEAUX DES EMPLOIS VACANTS

2. HAUTE ECOLE « PAUL-HENRI SPAAK » Rue Royale 150 à 1000 BRUXELLES

DCA DCF DM DEC TDIEC CTDI CTDD A indiquer ci- dessous	Indiquer une croix à la(aux) fonction(s) sollicitée(s)	Emploi Numéro	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
		13.2.2.1	Maître assistant(e)	Langue étrangère : allemand	03/10
		13.2.2.2	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	10/10
		13.2.2.3	Maître assistant(e)	Droit	10/10
		13.2.2.4	Maître assistant(e)	Education physique	06/10
		13.2.2.5	Maître assistant(e)	Géographie	04/10
		13.2.2.6	Maître assistant(e)	Sciences économiques	10/10
		13.2.2.7	Maître assistant(e)	Sciences mathématiques	01/10
		13.2.2.8	Maître assistant(e)	Sciences économiques	02/10
		13.2.2.9	Maître assistant(e)	Sciences économiques	01/10
		13.2.2.10	Maître assistant(e)	Sciences économiques	01/10
		13.2.2.11	Maître assistant(e)	Chimie	06/10
		13.2.2.12	Maître assistant(e)	Ergothérapie	10/10
		13.2.1.13	Maître de formation pratique	Service social	07/10
		13.2.2.15	Maître assistant(e)	Sciences biomédicales	02/10
		13.2.2.16	Maître assistant(e)	Ergothérapie	06/10
		13.2.2.17	Maître assistant(e)	Communication	07/10
		13.2.2.18	Maître assistant(e)	Sciences sociales	01/10
		13.2.2.19	Maître assistant(e)	Ergothérapie	05/10
		13.2.2.20	Maître assistant(e)	Sciences mathématiques	03/10
		13.2.2.21	Maître assistant(e)	Sciences bio-médicales	05/10
		13.2.2.22	Maître assistant(e)	Sciences sociales	01/10
		13.2.2.23	Maître assistant(e)	Morale	01/10
		13.2.2.24	Maître assistant(e)	Service social	02/10
		13.2.2.25	Maître assistant(e)	Sciences biomédicales	05/10
		13.2.2.26	Maître assistant(e)	Sciences sociales	01/10
		13.2.2.27	Maître assistant(e)	Education physique	01/10
		13.2.2.28	Maître assistant(e)	Sciences sociales	02/10
		13.2.2.29	Maître assistant(e)	Communication	05/10
		13.2.2.30	Maître assistant(e)	Langue française	06/10
		13.2.1.31	Maître de formation pratique	Droit	05/10
		13.2.1.32	Maître de formation pratique	Autre cours à conférer : droit Diplôme requis : bachelier en droit	05/10
		13.2.2.33	Maître assistant(e)	Sciences biomédicales	07/10
		13.2.2.34	Maître assistant(e)	Sciences technologiques	10/10
		13.2.1.35	Maître de formation pratique	Bandagisterie, orthésologie, prothésologie	02/10
		13.2.1.36	Maître de formation pratique	Bandagisterie, orthésologie, prothésologie	10/10
		13.2.2.37	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	04/10
		13.2.2.38	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	10/10

		13.2.2.39	Maître assistant(e)	Kinésithérapie	08/10
		13.2.2.40	Maître assistant(e)	Droit	01/10
		13.2.3.41	Chargé de cours	Kinésithérapie	01/10
		13.2.3.42	Chargé de cours	Kinésithérapie	02/10

TABLEAUX DES EMPLOIS VACANTS

3. HAUTE ECOLE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DU HAINAUT Rue Pierre-Joseph Dumenil 4 à 7000 MONS

DCA DCF DM DEC TDIEC CTDI CTDD A indiquer ci-dessous	Indiquer une croix à la(aux) fonction(s) sollicitée(s)	Emploi Numéro	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
		13.3.1.1	Maître de formation pratique	Ateliers de formation professionnelle	02/10
		13.3.1.2	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en bibliothéconomie	05/10
		13.3.1.3	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en informatique	08/10
		13.3.1.4	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en informatique	09/10
		13.3.1.5	Maître de formation pratique	Travaux pratiques en informatique	03/10
		13.3.2.6	Maître assistant(e)	Biologie	10/10
		13.3.2.7	Maître assistant(e)	Construction	02/10
		13.3.2.8	Maître assistant(e)	Dessin et éducation plastique	05/10
		13.3.2.9	Maître assistant(e)	Droit	10/10
		13.3.2.10	Maître assistant(e)	Education physique	10/10
		13.3.2.11	Maître assistant(e)	Electricité, électronique, informatique industrielle, télécommunications	10/10
		13.3.2.12	Maître assistant(e)	Géographie	05/10
		13.3.2.13	Maître assistant(e)	Langues étrangères: langue anglaise-langue allemande	02/10
		13.3.2.14	Maître assistant(e)	Pédagogie et méthodologie	10/10
		13.3.2.15	Maître assistant(e)	Techniques de développements en informatique	05/10

TABLEAUX DES EMPLOIS VACANTS

4. HAUTE ECOLE « CHARLEMAGNE »**Rue des Rivageois 6 à 4000 LIEGE**

DCA DCF DM DEC TDIEC CTDI CTDD A indiquer ci- dessous	Indiquer une croix à la(aux) fonction(s) sollicitée(s)	Emploi Numéro	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
		13.4.2.1	Maître assistant(e)	Agronomie * (biotechnologies)	03/10
		13.4.2.2	Maître assistant(e)	Agronomie * (biotechnologies)	05/10
		13.4.2.3	Maître assistant(e)	Architecture du paysage	02/10
		13.4.2.4	Maître assistant(e)	Chimie	05/10
		13.4.2.5	Maître assistant(e)	Chimie	05/10
		13.4.2.6	Maître assistant(e)	Droit	03/10
		13.4.2.7	Maître assistant(e)	Droit	05/10
		13.4.2.8	Maître assistant(e)	Droit	05/10
		13.4.2.9	Maître assistant(e)	Education physique	05/10
		13.4.2.10	Maître assistant(e)	Géographie	05/10
		13.4.2.11	Maître assistant(e)	Histoire	05/10
		13.4.2.12	Maître assistant(e)	Histoire de l'art	01/10
		13.4.2.13	Maître assistant(e)	Langue française	10/10
		13.4.2.14	Maître assistant(e)	Langues étrangères : Anglais- Néerlandais	05/10
		13.4.2.15	Maître assistant(e)	Pédagogie et méthodologie	05/10
		13.4.2.16	Maître assistant(e)	Pédagogie et méthodologie	05/10
		13.4.2.17	Maître assistant(e)	Psychologie	02/10
		13.4.2.18	Maître assistant(e)	Psychologie	05/10
		13.4.2.19	Maître assistant(e)	Sciences économiques	03/10
		13.4.2.20	Maître assistant(e)	Sciences mathématiques	03/10
		13.4.1.21	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale préscolaire	03/10
		13.4.1.22	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "mathématiques"	01/10
		13.4.1.23	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "mathématiques"	01/10
		13.4.1.24	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale primaire	02/10
		13.4.1.25	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale primaire	03/10
		13.4.1.26	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "éducation physique"	02/10
		13.4.1.27	Maître de Formation Pratique	A.F.P. Normale secondaire "sciences économiques"	01/10
		13.4.1.28	Maître de Formation Pratique	Travaux pratiques en architecture des jardins et du paysage	01/10

TABLEAUX DES EMPLOIS VACANTS**5. HAUTE ECOLE « ROBERT SCHUMAN »**

Avenue de Luxembourg 101 à 6700 ARLON

DCA DCF DM DEC TDIEC CTDI CTDD A indiquer ci- dessous	Indiquer une croix à la(aux) fonction(s) sollicitée(s)	Emploi Numéro	Fonction	Cours à conférer	Volume de la charge
		13.5.2.1	Maître assistant(e)	Pédagogie-méthodologie	05/10
		13.5.2.2	Maître assistant(e)	Langue française	10/10
		13.5.2.3	Maître assistant(e)	Pédagogie-méthodologie	05/10
		13.5.2.4	Maître assistant(e)	Education physique	10/10
		13.5.2.5	Maître assistant(e)	Education physique	10/10
		13.5.1.6	Maître de Formation Pratique	AFP : régendat - Education Physique	01/10
		13.5.1.7	Maître de Formation Pratique	AFP : régendat sciences	02/10
		13.5.2.8	Maître assistant(e)	Construction	10/10
		13.5.2.9	Maître assistant(e)	Soins infirmiers	03/10
		13.5.2.10	Maître assistant(e)	Logopédie	04/10
		13.5.1.11	Maître de Formation Pratique	Soins infirmiers	10/10
		13.5.2.12	Maître assistant(e)	Informatique de gestion	04/10
		13.5.2.13	Maître assistant(e)	Soins infirmiers	05/10
		13.5.3.14	Chargé(e) de cours	Sciences biomédicales	02/10
		13.5.2.15	Maître assistant(e)	Chimie	01/10

